



Règlement intérieur

Vide-greniers du dimanche 07 juillet 2024

Pont de l'Ouen - Haute-Goulaine

Le vide-greniers se déroule en extérieur de 6h15 à 18h00.

Arrivée des exposants : de 6h15 à 8h30

Ouverture au public : de 8h30 à 18h00

Les exposants s'engagent à recevoir le public à partir de 8h30.

Si vous souhaitez avoir des emplacements côte à côte avec des ami(e)s ou famille, nous vous invitons à effectuer qu'une seule et unique réservation.

Une boisson chaude (café, thé, chocolat) et une viennoiserie seront offertes aux exposants.

Une seule voiture autorisée à entrer sur le site (plaque d'immatriculation à indiquer). Possibilité d'un second véhicule en option (2 €).

Les objets exposés demeurent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire à leur risques et péril.

Les organisateurs ne pourront pas être tenus pour responsables en cas de perte, vol ou autres détériorations.

Sont interdits à la vente :

- Objets neufs,
- Armes à feu (y compris de collection),
- Produits alimentaires,
- Fleurs,
- Plantes,
- Animaux,
- Contres-façons,
- Cd et DVD gravés,

Un remboursement ne sera effectif qu'en cas d'annulation de toute manifestation, par décision gouvernementale. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement de l'exposant ou d'intempéries.

Aucun véhicule n'est autorisé à rester sur son emplacement - Parking exposant à disposition

Par mesure de sécurité, les entrées et sorties de véhicules sont interdites sur le site entre 8h30 et 18h00

Un pass' sera remis, à chaque exposant, à son arrivée.